



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD  
SÉANCE DU 27 JUIN 2019 À 18 HEURES 30  
SALLE LADISLAS DE HOYOS DU PÔLE CULINAIRE DE MACS À SEIGNOSSE**

Nombre de conseillers :  
en exercice : 54  
présents : 36  
absents représentés : 13  
absentes : 5

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU 27 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 19 juin 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle « Ladislav de Hoyos » du pôle culinaire de MACS à Seignosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

**Présents :**

Mesdames et Messieurs Pierre FROUSTEY, Frédérique CHARPENEL, Jean-Claude DAULOUÈDE, Patrick LACLÉDÈRE, Jean-Claude SAUBION, Alain LAVIELLE, Jean-François MONET, Patrick BENOIST, Benoît DARETS, Arnaud PINATEL, Nicole CHUSSEAU, Aline MARCHAND, Didier SARCIAT, Francis BETBEDER, Lionel CAMBLANNE, Xavier GAUDIO, Henri ARBEILLE, Delphine BART, Christine BENOIT, Nelly BÉTAILLE, Pascal BRIFFAUD, Pascal CANTAU, Alain CAUNÈGRE, Fabrice DATCHARRY, Anne-Marie DAUGA, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Christine JAURY-CHAMALBIDE, Éric KERROUCHE, Francis LAPÉBIE, Michel LAUSSU, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Pierre PECASTAINGS, Françoise TROCCARD, Jean-Louis VILLENAVE.

**Absents représentés :**

M. Hervé BOUYRIE est suppléé par M. Bernard MORESMAU, Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST a donné pouvoir à M. Jean-Luc DELPUECH, Mme Cécile CROCHET a donné pouvoir à M. Arnaud PINATEL, Mme Nathalie DECOUX a donné pouvoir à Mme Anne-Marie DAUGA, M. Michel DESTENAVE a donné pouvoir à M. Jean-Louis VILLENAVE, M. Louis GALDOS a donné pouvoir à M. Patrick LACLÉDÈRE, Mme Valérie GELEDAN a donné pouvoir à M. Lionel CAMBLANNE, Mme Corine LAFITTE a donné pouvoir à Mme Françoise TROCCARD, Mme Patricia MARS-JOLIBERT a donné pouvoir à Mme Aline MARCHAND, M. Michel PENNE a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, M. Jérôme PETITJEAN a donné pouvoir à M. Patrick BENOIST, Mme Christine TOULAN-ARRONDEAU a donné pouvoir à M. Francis BETBEDER.

**Absentes :** Mesdames Nathalie CASTETS, Catherine COLL, Christine GAYON, Chantal JOURAVLEFF, Stéphanie MORA-DAUGAREIL.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre PECASTAINGS.

**OBJET : NUMÉRIQUE - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA RÉALISATION, LE FINANCEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN RÉSEAU HAUT ET TRÈS HAUT DÉBIT DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR 2018 DU DÉLÉGATAIRE, LA SOCIÉTÉ « SAS MACS THD »**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

**1. Rappel du contexte**

Le conseil communautaire par délibération du 21 janvier 2008 a décidé :

- a. d'approuver le choix de LD Collectivités en qualité de délégataire de service public pour l'établissement et l'exploitation d'une infrastructure de communications électroniques à haut débit sur le territoire de MACS,
- b. d'approuver la convention de délégation de service public à intervenir, dans le cadre d'une concession de travaux de service public sur 20 ans, entre la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud et la société LD Collectivités sise 40/42 Quai du point du Jour à Boulogne-Billancourt (92100),
- c. d'autoriser le Président à signer cette convention avec la société LD Collectivités.

Cette convention a été signée le 19 février 2008.

Le contrat de concession de travaux et de service public prévoit l'établissement d'un réseau de collecte mixant les technologies optiques et radio en vue d'une couverture complète du territoire et d'un développement massif des services nomades au bénéfice notamment de la population estivale. A cette fin, il est prévu contractuellement que l'infrastructure linéaire s'étende sur 165,6 km ce qui implique la construction de 139,6 km de génie civil à créer. De même, ce réseau nécessite le déploiement sur des infrastructures existantes ou à créer de cent vingt-deux points hauts Wifi au titre des offres saisonnières et du déploiement d'offres satellitaires subventionnées à hauteur de 400 euros pour les administrés non éligibles à L'ADSL suite à l'abandon de la couverture des zones blanches par la technologie Wi Max.

Au total, en fin de travaux de premier établissement, ce seront plus de quarante zones d'activité économique, dont dix-neuf prioritaires qui seront raccordées au réseau longue distance. Vingt répartiteurs seront raccordés en fibres ainsi que l'ensemble des mairies qui bénéficieront d'un accès dédié au réseau.

Pour le bon achèvement de ce programme d'aménagement structurant du territoire, la convention de délégation de service public, d'une durée de vingt ans, prévoit le versement d'une subvention de premier établissement d'un montant de 6,5 millions d'euros cofinancée par le FEDER, la Région Aquitaine, et MACS.

Les travaux ont débuté le 10 juillet 2008.

## **2. Présentation du rapport d'activités du délégataire**

Conformément à l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire examine chaque année le rapport annuel établi par le délégataire de service public, lequel doit produire avant le 1<sup>er</sup> juin de chaque année un rapport comportant les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation et une analyse de la qualité du service.

L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de la séance suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Conformément à l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales, la commission consultative des services publics locaux examine chaque année de son côté ce même document sur le rapport de son Président, ce qui a été fait le 12 juin 2019.

### **2.1. Historique du contrat**

La société ad hoc de la société délégataire a été créée le 14 octobre 2008 sous la forme prévue d'une société anonyme simplifiée. Elle a pris le nom de MACS THD. Dotée initialement d'un capital de 37 000 euros, celui-ci a été augmenté une première fois à 163 000 euros puis porté, dans un deuxième temps, à 200 000 euros.

L'actionnaire unique de MACS THD est la société LD Collectivités, elle-même détenue à 100 % par SFR. LD Collectivités est renommée SFR Collectivités.

Le siège social de MACS THD a été implanté au siège de SFR Collectivités. A la demande de MACS, le délégataire a ouvert un établissement secondaire à Saint-Vincent de Tyrosse dans les locaux du centre Tourren.

L'objectif de MACS THD est d'assurer une infrastructure **Haut Débit**, identique à celle des plus grandes agglomérations françaises. Ouverte à l'ensemble des opérateurs de télécommunications et aux Fournisseurs d'Accès

Internet, cette infrastructure permettra d'irriguer les zones d'activités en haut débit avant la fin de l'année 2009. Elle entraînera une baisse des prix par le jeu de la concurrence et profitera ainsi à tous, de l'utilisateur à l'entreprise, en passant par les administrations.

Le réseau de MACS THD offre la possibilité à la majorité des habitants des 23 communes de surfer sur Internet à grande vitesse, de télécharger des documents, de créer des sites, d'échanger des informations, des commandes, de se former depuis leur lieu de travail ou leur domicile.

**Plate-forme de travail** pour les entreprises, **outil multi-usages** pour tout public, le Haut Débit permet d'accéder à de **nombreux services**.

Les supports technologiques sont multiples pour accéder au Haut Débit et relier les particuliers et les entreprises. Pour répondre à l'exigence de la couverture d'un vaste territoire, le réseau MACS THD assemble plusieurs technologies : la fibre optique, le dégroupage de la boucle local sur cuivre et les technologies hertziennes telle que le WIFI.

L'avenant n°1 a été signé le 11 mars 2011. Il a pour objet l'évolution de l'architecture hertzienne en particulier la substitution des stations Wimax par 111 équipements Hot Spot WIFI.

L'avenant n°2 a été contractualisé le 30 juin 2014. Il concerne la cession du réseau WIFI à la Communauté de communes MACS, qui l'a elle-même remis en exploitation à la société publique locale « Digital Max ».

## **2.2. Objectif de la DSP**

Les objectifs stratégiques visés par MACS, sont les suivants :

### **2.2.1. Aménagement du territoire**

En s'imposant comme une réponse au « constat de carence » qui mettait en avant les disparités d'accès aux infrastructures de télécommunications sur le territoire communautaire, MACS THD est investi d'une mission d'aménagement du territoire. Les opérateurs alternatifs ciblant leur déploiement sur les principales zones économiques, la majeure partie du territoire demeurait peu, voire pas desservie en service de connectivité très haut débit.

### **2.2.2. Développement économique**

Au-delà de la mise à disposition d'une infrastructure servant de support aux opérateurs et aux Fournisseurs d'Accès Internet pour le dégroupage et la promotion de nouveaux services très haut débit, la présence de la fibre optique MACS THD est un atout majeur pour renforcer l'attractivité des communes et ainsi stimuler leur dynamisme économique.

La présence d'un réseau de fibre optique favorise l'implantation de nouvelles activités, de sociétés « high tech » très consommatrices de services télécoms, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de PME. Elle apporte en outre par ce biais une contribution directe ou indirecte à la création et au maintien de l'emploi, grâce au développement de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication.

Le raccordement des zones d'activités permet également une diffusion rapide et à des tarifs attractifs des services télécoms aux entreprises déjà implantées.

### **2.2.3. Développement des services aux particuliers**

En 2018, le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit sur les réseaux fixes atteint 29,1 millions, soit une croissance nette de 190 000 accès au cours du trimestre. Sur un an l'accroissement net s'élève à 700 000 (+2,5%).

C'est à la mise en place du dégroupage que les particuliers doivent cet accès aux offres Internet haut débit, aux tarifs toujours plus bas et aux débits toujours plus élevés. Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits avec l'ADSL 2+. Les services de télévision sur ADSL et de voix sur IP se sont fortement développés les deux dernières années.

Le déploiement du réseau MACS THD en direction de ces NRA (les **N**œuds de **R**accordement d'**A**bonnés, qui sont les points de concentration du réseau de l'opérateur historique auxquels les opérateurs alternatifs viennent se raccorder pour fournir leurs services Internet haut débit) constitue un axe stratégique et commercial fort qui a suscité l'intérêt de plusieurs acteurs nationaux.

Le dégroupage autorisé par la Convention de Dégroupage signée avec l'Opérateur historique consiste à installer des équipements actifs dans les répartiteurs (on parle dans ce cas d'Espace Dédié ou Restreint), ou à proximité immédiate de ces locaux (on parle dans ce cas-là de Localisation Distante) permettant la production de liens DSL par l'utilisation, moyennant une redevance, de la paire de cuivre de l'abonné qui a été dégroupée.

#### **2.2.4. Développement des services aux entreprises et collectivités**

Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits asymétrique avec l'ADSL2+ ou 8 Mbit/s symétrique par multiplexage de plusieurs paires de cuivre en SDSL.

Toutefois, de plus en plus d'entreprises ou collectivités souhaitent avoir des débits symétriques supérieurs à 10Mbit/s ; c'est pourquoi MACS THD commercialise auprès de ses clients opérateurs des offres sur fibre optiques depuis 2009.

### **2.3. Evolution de l'activité**

MACS THD a obtenu le 9 juillet 2008 de la part de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) un récépissé de déclaration lui permettant de fournir des réseaux de communications électroniques ouverts au public et fournir des services des réseaux de communications électroniques autres que des services téléphoniques.

Par la suite, MACS THD a signé avec France Télécom le 15/12/2008, la Convention d'Accès à la Boucle Locale permettant la commande des salles de dégroupage.

Fin 2018, le réseau MACS THD se décompose :

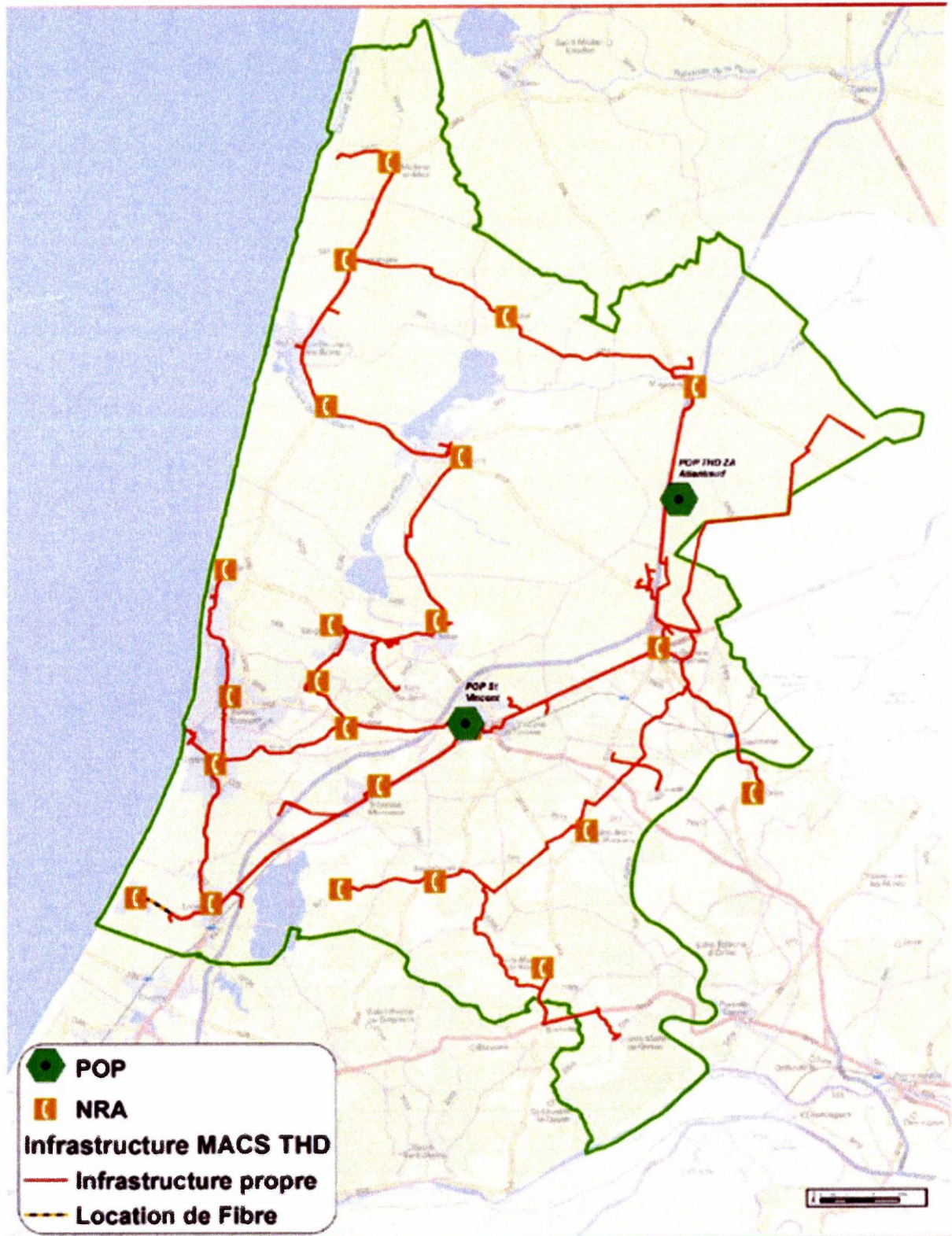
- 261 891 mètres-linéaires de fibres optiques déployées par la délégation de service public dont :
  - 202 766 mètres-linéaires de génie civil déployés en propre ;
  - 3 861 mètres-linéaires de tirage de fibre dans des fourreaux loués à l'opérateur SFR ;
  - 3 765 mètres-linéaires déployés dans des infrastructures loués à l'opérateur Orange.
- 40 ZA / ZI raccordées au réseau longue distance
- 22 répartiteurs dégroupés permettant la livraison de ports DSL aux opérateurs clients du réseau,
- 23 mairies raccordées en fibre optique au réseau
- 170 sites raccordables en fibre optique (moins de 20 mètres du réseau)
- Un POP (point de présence opérateur) créé dans la zone Atlantisud pour optimiser la sécurisation du réseau
- Contractualisation avec le Sydec pour un IRU de 10 ans.
- Cinq nouvelles entreprises raccordées au réseau en fibre optique en 2018 pour le compte des opérateurs.

**La carte du réseau à fin 2018 :**





## RESEAU HAUT-DEBIT MACS THD AU 31/12/2018



Document IRTI - Réseaux de télécommunications - 10/10/2018 - 11/07/2018 - © Sagemcom 2017. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Sagemcom est formellement interdite.

### 2.3.1. Evolution de l'activité sur 2018

Le 31 mai 2018, Monsieur Alain Morales démissionne de la Présidence de la Société au profit de Monsieur Lionel Recorbet.

Au 31 décembre 2018, sur 22 NRA ouverts à la commercialisation, MACS THD comptait 7 919 liens DSL activés sur le réseau.

Cinq nouveaux sites ont été raccordés au réseau en fibre optique pour le compte des opérateurs au travers de l'offre de service LAN to LAN.

Un IRU a été contractualisé avec le Sydec pour une durée de 10 ans.

### 2.3.2. Evènements prévus pour l'année à venir

Pour l'année à venir, il est prévu l'arrivée d'un nouveau commercial en remplacement de Monsieur Liot, et la poursuite de la commercialisation des liens DSL avec une perspective de 8 845 liens à fin 2019.

Un objectif de contractualisation avec une dizaine de nouveaux clients en lien Lan-to-Lan pour le compte des opérateurs est fixé.

En outre, différentes actions commerciales seront conduites afin d'élargir le portefeuille de clients de la Société.

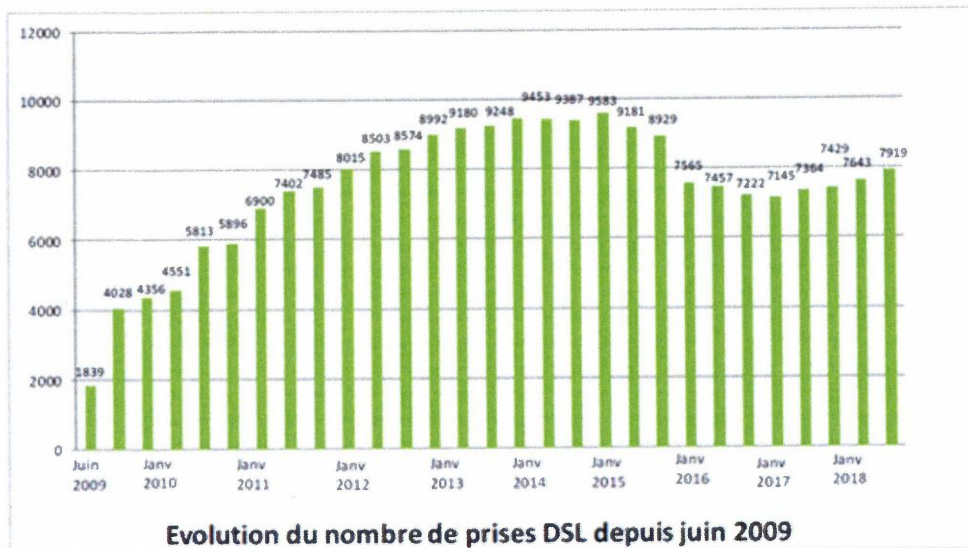
### 2.4. Suivi des commandes DSL

Au 31 décembre 2018 sur les 22 centraux ouverts à la commercialisation, MACS THD comptait 7 919 liens activés sur le réseau.

Répartiteur	Nombre Ligne Orange	déc.-18	Taux de pénétration
URA St GÉOURS DE MARENNE	1168	367	31,25%
URA MESSANGES	541	177	32,35%
URA AZUR	341	107	31,38%
URA MAGESCO	806	260	31,51%
URA CAPBRETON	6199	1134	18,44%
URA St VINCENT de TYROSSE	4238	825	19,77%
URA SEIGNOSSE le PENON	2078	246	11,98%
URA HOSSEGOR	5034	409	8,14%
URA SOUSTONS BOURG	3614	1004	27,84%
URA MOLIETS	1056	315	29,64%
URA St MARTIN DE HINX	995	251	25,13%
URA St JEAN de MARSACQ	829	270	32,45%
LABENNE OCEAN	400	149	36,75%
ORX	254	34	12,99%
URA SOUSTONS PINSOLLE	2263	410	18,25%
URA ORIST	789	184	23,07%
URA TOSSE	1097	335	30,26%
URA SEIGNOSSE BOURG	1235	282	23,08%
URA LABENNE	2253	472	20,99%
URA SAUBRIGUES	736	128	17,66%
URA BENESSE MARENNE	1075	390	37,49%
URA ANGRESSE	599	170	28,55%
	<b>37600</b>	<b>7919</b>	<b>21,06%</b>

Le taux de pénétration moyen pour l'ensemble des NRA dégroupés se situe désormais à 21,06 % des lignes adressables.





2.5. Clients opérateurs



Clients finaux de nos opérateurs - MACS THD depuis 2009

OPERATEURS	CLIENTS	PRODUIT
<b>2009</b>		
SFR	Site Malard St Paul les Dax - pylone RTE Magescq	IRU FON
COMPLETEL	VOLCOM	LAN to LAN
OBIANE	RIP CURL Atlantisud	LAN to LAN
OBIANE	RIP CURL Siège	LAN to LAN
OBIANE	POP STV TYROSSE	HEBERGEMENT
<b>2010</b>		
HELIANTIS	CC MACS	LAN to LAN
HELIANTIS	AYGUEBLUE	LAN to LAN
HELIANTIS	Install désinstall Wifi	LAN To LAN
HELIANTIS	MEUX BOUCAU	LAN To LAN
SFR	CERS	LAN To LAN
HELIANTIS	Camping messanges	LAN To LAN
<b>2011</b>		
SFR	HOTEL Baya	LAN To LAN
SFR	Lycee de LOUIS DARMENTE	LAN To LAN
HELIANTIS	POLE CULINAIRE	LAN To LAN
HELIANTIS	DOMOLANDES	LAN To LAN
HELIANTIS	CTMACS	LAN To LAN
HELIANTIS	Upgrade Camping Messanges	LAN To LAN
COMPLETEL	IF TECHNOLOGIES	LAN To LAN
SFR	GSM EUROPE	LAN To LAN
SFR	SERVICE WIFI	WIFI
SFR	Billabong	LAN To LAN
<b>2012</b>		
SFR	RESANO	LAN To LAN
HELIANTIS	BELAMBRA	LAN To LAN
MAIRIE HOSSEGOR	DEMEMAGEMENT WIFI	BON DE TRAVAUX
SFR	CABINET AVOCAT RODOLPHE CABRET	LAN To LAN
SFR	Collège Jean Rostand / CG40	LAN To LAN
SFR	Collège départemental de Labenne	LAN To LAN
SFR	Collège Jean-Claude Sescousse / St Vincent de Tyrosse	LAN To LAN
SFR	Collège François Mitterrand	LAN To LAN
SFR	Peixoto	LAN to LAN
CC MACS	REGUL ENERGIE CC MACS	HEBERGEMENT
OBIANE	UPGRADE 2 LIENS RIP CURL	LAN to LAN
HELIANTIS	Upgrade Camping Messanges	LAN To LAN
HELIANTIS	Upgrade Camping Messanges	LAN To LAN
HELIANTIS	Upgrade Camping Messanges	LAN To LAN
SFR	NIXON	LAN To LAN
COMPLETEL	IF TECHNOLOGIES	LAN To LAN
<b>2013</b>		
SFR	MICHEL PLANTE SERVICES	LAN to LAN
HELIANTIS	UPGRADE DOMOLANDES	LAN to LAN
SFR	COLLEGE ST GEOURS MARENNE	LAN to LAN
HELIANTIS	UPGRADE CAMPING MESSANGES	LAN to LAN
SFR	PACCOR PACKAGING SOUSTONS	LAN to LAN
SFR	CASINO CAPBRETON	LAN to LAN
SFR	PEIXOTO UPGRADE	LAN to LAN
SFR	LYCEE SUD DES LANDES	LAN to LAN
SFR	SITCOMBENESE MARENNE	LAN to LAN
SFR	CONSEIL GENERAL DES LANDES	LAN to LAN
SFR	UPGRADE COLLEGE J ROSTAND	LAN to LAN
SFR	UPGRADE NIXON EUROPE SOORTS	LAN to LAN
WIFIRST	INTERSITES CAMPING	LOC FON
<b>2014</b>		
HELIANTIS	UPGRADE DOMOLANDES	LAN to LAN
SFR	GLOBE	LAN to LAN
SFR	UPGRADE GSM EUROPE	LAN to LAN
SFR	OREADE PREVI FRANCE	LAN to LAN
SFR	FACILITIES MULTI SERVICES	LAN to LAN



2015		
HELIANTIS	UPGRADE DOMOLANDES	LAN to LAN
SFR	FACILITIES MULTI SERVICES	LAN to LAN
COMPLETEL	RESANO	LAN To LAN
SFR	SICA BIO PAYS LANDAIS	LAN to LAN
ETERA	CABINET DE RADIOLOGIE CAPBRETON	LAN to LAN
SFR	LYCEE SUD DES LANDES	LAN to LAN
SFR	SNC PARC DE LA CIGALE	LAN to LAN
SFR	PYNEIDE DISTRIBUTION SOORTS	LAN to LAN
SFR	GROUPE GENERAL DE SANTE	LAN To LAN
HELIANTIS	UPGRADE MAIRIE VIEUX BOUCAU	LAN to LAN
SFR	LAFITTE TP ST GEOURS	LAN To LAN
SFR	PACCOR PACKAGING SOUSTONS	LAN to LAN
ADISTA	PORTE DE COLLECTE	LAN To LAN
ADISTA	BILLABONG	LAN To LAN
2016		
COMPLETEL	YELLOW VILLAGE	LAN To LAN
SFR	LABEYRIE FINE FOODS	LAN to LAN
SFR	UPG CONSEIL GENERAL DES LANDES SOUSTONS	LAN to LAN
SFR	Collège Jean Rostand / CG40	LAN To LAN
SFR	UPG CONSEIL GENERAL DES LANDES SOUSTONS	LAN to LAN
SFR	NIXON	LAN To LAN
SFR	ESSOR	LAN to LAN
ADISTA - RMI	GSMEUROPE	LOC FON
SFR	TRS EUROPEEN BENESSE	LAN to LAN
SFR	FACILITIES MULTI SERVICES	LAN to LAN
ADISTA - RMI	DEC ENERGIES	LAN To LAN
SFR	OREADE PREVIFFRANCE	LAN to LAN
SFR	SITCOMBENESSE MARENNE	LAN to LAN
SFR	CODOGNOTTO France	LAN to LAN
2017		
COMPLETEL	Camping le Boudigau	LAN to LAN
SFR	UPGRADE Lycée Louis Darmanté	UPGRADE LAN to LAN
SFR	UPGRADE DARMENTE Collège Capbreton	UPGRADE LAN to LAN
SFR	BTS ST-V- TYROSSE LOT 2	LOC FON
SFR	UPGRADE CASINO MUNICIPAL DE CAPBRETON	UPGRADE LAN to LAN
SFR	ST VINCENT DE TYROSSE LOT 1	IRU FON
SFR	Accor - HB0R3 - Jo & Joe Hossegor	LAN to LAN
IDLINE	E2 EVOLUTION	LAN to LAN
IDLINE	Guintoli Gpe NGE	LAN to LAN
IMS NETWORKS	LABEYRIE	LAN to LAN
2018		
SFR	DPD France	LAN to LAN
IDLINE	UPGRADE E2 EVOLUTION	UPGRADE LAN to LAN
SFR	IN EXTENSO	LAN to LAN
COMPLETEL	UPGRADE IF TECHNOLOGIES	UPGRADE LAN to LAN
SFR	WIFIRST	LAN to LAN
SFR	RC CONCEPT OPERATIONNEL	LAN to LAN
IDLINE	SMARTGRIPENERGY	LAN to LAN
SFR	UPGRADE TRS EUROPEENS AZPEITIA	UPGRADE LAN to LAN
SFR	UPGRADE Louis Darmente	UPGRADE LAN to LAN
DIGITAL MAX	Liens EHPAD Capbreton et SIEAM Soustons	LOC FON
SYDEC	LOCATION FOURREAUX	IRU FON

2.6. Compte de Résultat 2018 et progression comparée à l'année 2017

		2018	2017	Variation 2018/2016
<b>Chiffre d'Affaires</b>	Chiffre d'Affaires Fixe	2 341	2 268	3%
	<i>Liens Data</i>	1 783	1 799	-1%
	<i>IRU</i>	156	79	96%
	<i>Loc Fon</i>	23	57	-60%
	<i>Lan to Lan</i>	294	265	11%
	<i>Hébergement</i>	12	8	42%
	<i>Maintenance</i>	73	58	25%
	<i>Autres</i>	0	0	
	<i>Clients douteux</i>	0	0	
	<b>Total</b>	<b>2 341</b>	<b>2 268</b>	<b>3%</b>
<b>Coûts variables</b>	Coûts variables FT	982	943	4%
	Coûts variables SFR	209	206	1%
	<b>Total</b>	<b>1 191</b>	<b>1 150</b>	<b>4%</b>
<b>Total marge sur coûts variables</b>		<b>1 149</b>	<b>1 118</b>	<b>3%</b>
<b>Coûts réseaux</b>	Coûts semi-variables	116	112	3%
	Maintenance	260	249	4%
	<i>Dont maintenance actifs</i>	137	136	1%
	<i>Dont maintenance fixe</i>	87	85	3%
	<i>Dont maintenance curative</i>	35	25	
	<i>Dont redevance d'affermage</i>	21	19	6%
	Locations	21	19	6%
	Droits de passage	32	15	110%
	NRJ	14	16	-8%
	Autres coûts	46	45	0%
<b>Total</b>	<b>489</b>	<b>457</b>	<b>7%</b>	
<b>Coûts de structure</b>	Personnel	30	30	1%
	Coûts administratifs	186	159	17%
	<i>Dont assistance admin</i>	80	80	1%
	<i>Dont divers</i>	-2	1	-514%
	<i>Dont frais de contrôle</i>	11	11	0%
	<i>Dont honoraires</i>	8	6	27%
	<i>Dont licences</i>	0	-22	-100%
	<i>Dont maintenance SI</i>	80	80	0%
	<i>Dont taxes</i>	10	4	158%
	<b>Total</b>	<b>217</b>	<b>189</b>	<b>14%</b>
<b>Exceptionnels EBITDA</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>EBITDA</b>		<b>444</b>	<b>471</b>	<b>-6%</b>
<b>Hors Ebita</b>	Résultat financier	25	-267	
	Amortissements	276	313	
	Exceptionnel	0	0	
	<b>Total</b>	<b>301</b>	<b>46</b>	
<b>Résultat net avant IS</b>		<b>143</b>	<b>426</b>	
<b>IS</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Résultat net</b>		<b>143</b>	<b>426</b>	



## 2.7. Evolution des biens de retour et des biens de reprise

Le réseau permettra ainsi d'offrir des services d'accès à Internet haut débit. En outre, le raccordement des zones d'activité permettra à MACS de proposer des débits élevés et des modes de transport sécurisés et économiques.

Les investissements réalisés sur l'année 2018 :

		Réel à fin Decembre 2018
<b>Couverture</b>	Convention	0
	NRA supp	0
	Wifi/Wimax/Satellite	0
	Capexisation des peopies	16
	Dévoiemment	39
	Subvention	0
	<b>Total</b>	<b>55</b>
<b>Capacité</b>	Désaturation NRA	56
	Upgrade réseau	8
	<b>Total</b>	<b>64</b>
<b>Raccos clients</b>	Raccos clients SFR BT	403
	Raccos clients Div Opérateurs SFR	0
	Raccos clients SFR Mobile	0
	<b>Sous total Raccos SFR</b>	<b>403</b>
	Raccos clients externes	0
	Projets clients	1
	<b>Sous total Raccos Externes</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>404</b>	
<b>QOS</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Total Capex net Fixe</b>		<b>524</b>

### 2.7.1. Amortissement des biens de retour

Les investissements sont amortis à compter de leur date de mise en service, selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissements sont fonction de la durée de vie technique estimée des biens qui se présentent comme suit :

IRU.....	durée du contrat
Achat d'infrastructure passive.....	durée de la convention de concession
Frais d'accès au service.....	5 ans
Génie civil.....	durée de la convention de concession
Equipements actifs.....	de 3 à 5 ans
Système d'information.....	durée de la convention de concession



2.7.2. Etats financiers prévisionnels pour l'exercice 2019

(en K€)		Budget 2019
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>Chiffre d'Affaires Fixe</b>	<b>2 830</b>
	Liens Data	2 093
	IRU	283
	Loc Fon	23
	Lan to Lan	298
	Hébergement	10
	Maintenance	123
	<b>Total</b>	<b>2 830</b>
<b>Coûts variables</b>	Coûts variables FT	1 038
	Coûts variables SFR	217
	<b>Total</b>	<b>1 254</b>
<b>Total marge sur coûts variables</b>		<b>1 576</b>
<b>Coûts réseaux</b>	<b>FIXE</b>	<b>443</b>
	Coûts semi-variables	113
	Maintenance	227
	Dont maintenance actifs	137
	Dont maintenance fixe	86
	Dont maintenance curative	4
	Dont qualité	0
	Locations	23
	Dont redevance d'affermage	0
	Droits de passage	18
	NRJ	18
Autres coûts	46	
	<b>Total</b>	<b>443</b>
<b>Coûts de structure fixe + ftt</b>	Personnel	31
	Coûts administratifs	184
	Dont assistance admin	82
	Dont communication	0
	Dont divers	0
	Dont frais de contrôle	11
	Dont honoraires	6
	Dont licences	0
	Dont loyers	0
	Dont maintenance SI	80
	Dont taxes	5
	<b>Total</b>	<b>215</b>
<b>Exceptionnels EBITDA</b>		<b>0</b>
<b>EBITDA</b>		<b>918</b>
<b>Hors Ebita</b>	Resultat financier	0
	Amortissements	325
	<b>Total</b>	<b>325</b>
<b>Résultat net avant IS</b>		<b>593</b>
<b>IS</b>		
<b>Résultat net</b>		<b>593</b>

Le tableau de flux de trésorerie pour l'année 2018 :

Années	Réalisé 2018
<b>Résultat net</b>	<b>143</b>
Dotations aux amortissements	276
IRU/PCA	1 768
VNC sortie Wifimax	
Variation des autres créances	46
Variation des créances clients	77
Variation des dettes fiscales et sociales	6
Variation des dettes fournisseurs	176
Variation BFR	201
<b>Cash flow liés aux opérations</b>	<b>1 987</b>
<b>Investissement</b>	<b>524</b>
Capital	
Subvention Communautaire	
Apport en compte courant	1 695
Dettes bancaires long terme	
Variation de la dette à transférer au prochain fermier	
Autres Dettes	
Remboursement Crédit	
<b>Cash flow liés au financement</b>	<b>1 695</b>
<b>Variation</b>	<b>232</b>
<b>Trésorerie début de période</b>	<b>232</b>
<b>Trésorerie fin de période</b>	<b>0</b>

Le tableau des flux de trésorerie pour l'année 2019 :

Années	Budget 2019
<b>Résultat net</b>	<b>593</b>
Dotations aux amortissements	325
IRU/PCA	156
VNC sortie Wifimax	
Variation des autres créances	39
Variation des créances clients	129
Variation des dettes fiscales et sociales	5
Variation des dettes fournisseurs	800
Variation BFR	637
<b>Cash flow liés aux opérations</b>	<b>124</b>
<b>Investissement</b>	<b>92</b>
Capital	
Subvention Communautaire	
Apport en compte courant	400
Dettes bancaires long terme	
Variation de la dette à transférer au prochain fermier	
Autres Dettes	
Remboursement Crédit	
<b>Cash flow liés au financement</b>	<b>400</b>
<b>Variation</b>	<b>368</b>
<b>Trésorerie début de période</b>	<b>0</b>
<b>Trésorerie fin de période</b>	<b>368</b>

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession, et notamment son article 52 ;

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-3, L. 1413-1 et R. 1411-7 ;

VU la convention de délégation de service public pour le financement, la réalisation et l'exploitation d'un réseau haut débit et très haut débit de communications électroniques conclue avec la Société « SAS MACS THD » ;

VU le rapport annuel d'activités 2018, tel qu'annexé et présenté en commission consultative des services publics locaux le 12 juin 2019, par le délégataire de service public, la Société « SAS MACS THD » ;

décide, par 48 voix pour et 1 abstention de Madame Nelly Bétaille, d'approuver la présentation du rapport du délégataire de service public.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Depuis le 30 novembre 2018, outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme  
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 28 juin 2019

  
Le président,  
Pierre Froustey